

Il N'y A Pas Que La Vaillance Par L'épée : La Psychologie Des Personnages Dans La 32^e Nouvelle De *L'heptaméron* De Marguerite De Navarre

Musa Adamu Mamman

Department of Foreign Languages, Faculty of Arts,
Ambrose Alli University, Ekpoma, Edo State, Nigeria

Email: musabiomako@gmail.com

ORCID: <https://orcid.org/0000-0003-0756-3001>

and

Mabel E. Aziegbe

Department of Foreign Languages, Faculty of Arts,
Ambrose Alli University, Ekpoma, Edo State, Nigeria

Email: ejoghoyefame@gmail.com

ORCID: <https://orcid.org/0000-0002-4050-1139>

Abstract

The ideal model for the nobility and for the gentleman knight in particular is his valour in combat, his allegiance to the sovereign and his Christian faith with hope in God. This typifies the persona of Bernage, a character in the 32nd Short Story of *L'Heptaméron* of the Queen of Navarre which leads to the discovery of another form of valour which manifests itself through moral violence. The application of this violence by the gentleman is the culminating point of our study because it allows, on the one hand, to discover that the knight is empowered to acquire honour in other ways and, on the other hand, it also allows us to analyse the psychological state of the characters. The hybridity of honour calls upon the analysis of valour by the sword, the necessity of knowledge of the use of the pen which is justified in "the honour of pleading and judging: fool is the opinion of the brutal..." (605) and the use of threatening words and actions which denote moral violence.

Keywords: Honour, Physical and moral valour, Psychology of characters.

Résumé

Le modèle d'idéal pour la noblesse et pour le gentilhomme chevalier en particulier, c'est sa vaillance au combat, son allégeance au souverain et sa foi chrétienne avec l'espoir en Dieu. Jouanna affirme que cet idéal est un idéal guerrier, mais assagi, profondément imprégné de valeurs chrétiennes et identifié au service du roi (285). Il ne doit pas faillir car il est soumis aux stéréotypes sociaux qui deviennent des contraintes qu'il intériorise. C'est l'idéal qui lui permet

d'obtenir la réputation qui est un bien précieux pour son honneur. Les hautes charges du gouvernement ne sont pas seulement des récompenses de la prouesse guerrière mais il existe aussi la compétence juridique. Cette dernière ne valorise pas l'épée mais elle donne l'image de prudence et de pondération. Le gentilhomme, le chevalier, doit montrer sa vaillance par l'épée, l'arme blanche des armoiries, pour défendre son honneur. La vaillance par l'épée nécessite la violence physique. Or, pour l'honneur du gentilhomme, il n'y a pas que la vaillance par l'épée. Bernage est un personnage de la 32^e nouvelle de *L'Heptaméron* de la Reine de Navarre qui mène à la découverte d'une autre forme de vaillance qui se manifeste par la violence morale. L'application de cette violence par le gentilhomme est le point culminant de notre étude parce qu'elle permet, d'une part, de découvrir que le chevalier est habilité à acquérir de l'honneur d'autres manières et, d'autre part, elle permet de faire aussi une analyse de l'état psychologique des personnages. L'hybridité de l'honneur fait appel à l'analyse de la vaillance par l'épée, la nécessité de la connaissance de l'usage de la plume qui se justifie dans « l'honneur de plaider et juger : sottise est l'opinion des brutaux ... » (605) et l'usage des paroles et actes menaçants qui dénote la violence morale.

Mots-clés : Honneur, Vaillance Physique et Morale, Psychologie des Personnages.

L'introduction

Le sentiment le plus répandu est que la vertu dominante du noble doit être la vaillance guerrière. David Rivault de Fleurance, cité par Arlette Jouanna, dans « Recherche sur la notion d'honneur au XVI^e siècle » (605), affirme que la plupart des contemporains attachent « la perfection de l'honneur à la victoire, laquelle ne s'emporte que par la grandeur de courage ». Le gentilhomme affirme sa vaillance par l'épée qui, inévitablement, se manifeste par la violence. Madeleine Lazard, dans son œuvre intitulée *Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme* (12), explique que la vaillance du gentilhomme se fonde sur le désir d'être récompensé par des charges et des honneurs : La réputation acquise au combat doit être sanctionnée par une ascension sociale. La vertu guerrière ouvre naturellement la voie aux honneurs. [...]. C'est aux membres de la noblesse que devrait revenir les charges les plus prestigieuses, militaires ou civiles, les plus hautes responsabilités dans l'État, conseil du roi, ambassades, judicatures, pour lesquels ils s'estiment les plus compétents. Cependant, le gentilhomme doit se conformer à l'opinion du public qui lui attribue l'honneur, l'estime et la réputation.

L'honneur signifie l'estime, la réputation et le renom. Ce sont des qualités produites dans la conscience d'autrui et qui sont conformes à un modèle socialement approuvé. Ainsi, il n'y a pas d'honneur sans le public. Jouanna (601) qui cite Jean Baptiste Possevin dans ses *Dialogues d'honneur*, nous fait découvrir deux catégories d'honneur quand il affirme qu'il y a « deux manières d'honneur ». D'une part, c'est l'honneur des mœurs, de la vie vertueuse et d'autre part, c'est l'honneur de la profession. La conception de l'honneur s'élargit car chaque profession a son honneur. L'honneur désigne aussi le rôle social attaché à un « estat » c'est-à-dire à un statut qui révèle des stéréotypes sociaux surtout ceux qui concernent les gentilshommes. Par l'exemple, on voit un exemple de ces stéréotypes sociaux dans l'expression-même de Marguerite de Navarre (Édition Simone REYFF 271) quand elle affirme

que l'honneur masculin « git à déshonorer les femmes [...] à tuer les hommes en guerre qui sont formellement deux points contraire à la loi de Dieu ».

Le contraste de l'honneur de l'homme et de la femme qu'expose la Reine de Navarre évoque d'autres réflexions hors du cadre de notre analyse. La vaillance du gentilhomme aux combats se démontre par l'épée et elle est caractérisée par la violence physique. Marguerite de Navarre (371) nomme « l'honneur de mesdisant », une expression prolixie qui en réalité veut dire le déshonneur. Marguerite de Navarre, très religieuse, dénonce la mauvaise réputation des gentilshommes qu'elle considère comme un « honneur mondain » qui n'est pas conforme à la vertu chrétienne. Jouanna (608) affirme que Brantôme (94) dans son ouvrage intitulé *Discours sur les duels* déplore que « les gentilshommes ayant à vider une querelle soient obligés de se cacher : leur honneur est obscurci ». Il est donc nécessaire de parler de l'honneur en tant que vertu du gentilhomme « car il y a de l'honneur à bien faire l'un et l'autre et du deshonneur à le mal-faire » Guillaume du Vair (267). Dans le but de combler son honneur, au XVI^e siècle, les humanistes et certains poètes de la Pléiade ont souhaité que le gentilhomme soit non seulement vaillant aux combats mais aussi habile à manipuler « la plume ». Par la plasticité combinatoire, la bravoure et l'habileté dans le caractère du gentilhomme permettent d'atteindre à la plénitude de l'honneur. En outre, Jouanna (605), élargit cette notion d'honneur quand elle affirme que Pierre de Ronsard a loué le gentilhomme nommé Philippe de Commynes dans l'épithaphe :

« le premier gentilhomme
Qui d'un cœur vertueux fist à la France voir
Que c'est l'honneur de joindre au armes, le sçavoir »

Dès lors, la plume ou le « savoir » va constituer un élément important par lequel le gentilhomme doit prouver sa vaillance afin d'acquérir de l'honneur. Or, à un moment donné de l'histoire, les gentilshommes craignaient la perte de leur identité, la noblesse d'épée. Les duels incessants montrent le désir de prouver la supériorité incontestable des nobles sur ceux qui ne savent pas se battre. C'est un moyen qui leur permet de se distinguer de ceux que Lazard (19) appelle les vilains et les gens de robe. Ainsi, ils refusent d'acquérir un savoir qui, pour eux, reste le symbole caractéristique des membres d'une classe subalterne, les « gens de plume », les « robins ». Pour la noblesse, Lazard (20), affirme explicitement que : « Il s'agit donc de préserver la supériorité de la noblesse guerrière que la plus grande partie de ses membres continue à considérer comme sa véritable vocation et plus prestigieuse, même s'ils reconnaissent l'intérêt d'une formation littéraire et juridique »

Par ailleurs, il est important de rappeler que la vertu d'un gentilhomme doit conformer à la loi sociale qui est aussi ancrée dans la vertu chrétienne. Cette vertu se focalise sur la morale sociale, les questions spirituelles et divines. En revanche, quelle qu'elle se manifeste, soit par la violence physique ou soit par la violence morale, la vaillance du gentilhomme est fondée sur le désir d'être récompensé par des charges et des honneurs. Ces récompenses sont considérées comme « honneur mondain ». Paradoxalement, les actions du gentilhomme contrastent avec la vertu chrétienne. Pour le gentilhomme de la 32^e nouvelle, la vaillance par la violence morale se manifeste par des paroles et des actes menaçants qui constituent une punition plus mauvaise

que la mort. C'est ce que révèle, dans le débat des devisants, Parlamente qui dit : « Je trouve [...] la punition pire que la mort. » Marguerite de Navarre (299). Dans le recueil des nouvelles, *L'Heptaméron*, les devisants sont des personnages à la fois narrateurs qui débattent et commentent sur les thèmes de la narration pour lesquels ils expriment des opinions convergentes ou divergentes.

Dans notre analyse de la 32^e nouvelle du recueil *L'Heptaméron* de Marguerite de Navarre, hormis l'épée et la plume qui caractérisent la dualité de la vaillance du gentilhomme, il nous intéresse de découvrir une troisième arme : l'intimidation ou la violence morale qui, elle aussi, caractérise la vaillance du gentilhomme. « Mais bien avant, l'affirmation de Grojnowski (3) nous servira de piste : la nouvelle comporte deux composantes : « Récit » et « Action ». Ainsi, pour l'analyse de la psychologie, on considère les trois personnages de l'action, sans tenir compte d'un ordre particulier. Ce sont le gentilhomme adultère brutalement tué, la dame adultère, femme de l'hôte et victime de la violence morale et le gentilhomme meurtrier qui est l'hôte de Bernage. Il est à noter que la plupart des citations sont faites dans leur forme originale lointaine, dans la langue française du XVI^e siècle vue la nécessité de « boire à la source » Jouanna (39).

Le cadre du récit : dans le château d'un gentilhomme

D'abord pour montrer l'importance du cadre du récit, il importe d'expliquer l'analyse des fonctions du récit selon Philippe de Lajarte dans son analyse intitulé « D'une fonction l'autre: pragmatisme et philosophie du récit dans les nouvelles de Marguerite de Navarre » (94) qu'emprunte Thomine-Bichard dans son œuvre intitulé *Marguerite de Navarre L'Heptaméron* (144-146). Ainsi, on considère en medias res la fonction empirico-cognitive que remplit la nouvelle qui relate des histoires vraies. La vérité dans les récits est annoncée dans le prologue de *L'Heptaméron* : « c'est de n'écrire nulle nouvelle qui ne soit véritable histoire » (47-48). Et pour y arriver, l'autrice, la Reine promet d'exclure toute forme de rhétorique : « [...] : car monseigneur le Dauphin ne voulait que leur art y fût mêlé, et aussi de peur que la beauté de la rhétorique fit tort en quelque partie à la vérité de l'histoire. » (48). De plus, dans la narration, il est mentionné de personnes qui sont utilisées comme point de repère dans l'histoire. Par exemple, le narrateur commence son récit par : « Le Roi Charles, huitième de ce nom, [...] » (295).

De manière succincte, dans le récit, le roi Charles VIII envoie en Allemagne le gentilhomme, nommé Bernage. Au cours de son voyage, tard dans la nuit, celui-ci demande à passer la nuit dans le château d'un autre gentilhomme. Cela lui fut accordé après s'être introduit comme serviteur du roi Charles. Dès lors, il devient témoin oculaire de toutes les actions dans la maison de son hôte. Quand vient l'heure du souper, le gentilhomme le mène dans une belle salle tendue de belle tapisserie. Après que le repas fut servi, Bernage voit sortir une femme derrière la tapisserie. C'était une belle femme, la plus belle qu'il était possible de regarder ; mais elle avait la tête tonduë, le demeurant du corps habillé de noir. Elle a le visage pâle et la contenance triste et elle s'assoie au bout de la table. Après avoir mangé, elle demande à boire et un serviteur lui apporte à boire dans un crâne dont les trous des yeux étaient bouchés d'argent. Après avoir soupé, elle se retourne derrière la tapisserie sans parler à personne et

personne ne lui parla. Une telle atmosphère mérite des explications. Ainsi, le gentilhomme meurtrier relate à son visiteur :

Mais en un voyage que je fis, où mon honneur me contraignit d'aller, elle oublia son honneur, sa conscience et l'amour qu'elle avait en moi qu'elle fut amoureuse d'un jeune gentilhomme que j'avais nourri céans. Dont à mon retour je me cuidai apercevoir ; si est-ce que l'amour que je lui portais était si grand que je ne me pouvais défier d'elle jusqu'à la fin que l'expérience me creva les yeux : et vis ce que je craignais plus que la mort. (Marguerite de Navarre 296)

Pour Bernage, l'horreur de voir la femme de son hôte boire dans un crâne dont les trous des yeux sont bouchés d'argent et le mari cocu qui craint de perdre sa réputation sont deux exemples qui marquent la fonction émotive. Pour Thomine-Bichard (144), cette fonction, en générale, peut être rapprochée du plaisir esthétique auquel s'ajoutent les affects d'ordre moral. Le récit fait rire ou pleurer, suscite l'amusement ou la compassion, la frayeur, l'admiration ou l'horreur à l'égard des personnages. Particulièrement, dans la 32^e nouvelle, on voit que l'autrice expose l'état d'âme des personnages dans l'horreur, la frayeur et la compassion.

Outre sa vaillance, le gentilhomme a également la compétence de déterminer l'état d'âme et la psychologie de Bernage dans deux circonstances distinctes. Dans la première, il dit à son convive : « Je vois bien que vous vous étonnez de ce que vous avez vu en cette table » (296). Dans la deuxième, le gentilhomme dispose aussi de la connaissance empirique des sentiments, des réactions du visiteur ; c'est ce que montre Oisille, la narratrice, quand elle affirme que : « Bernage avait grande envie de parler à la dame, mais de peur du mari, il n'osa. Le gentilhomme qui s'en aperçut lui dit : « [...] » (297).

La vaillance par la violence physique

La violence physique est un fait accompli dans le meurtre du jeune homme adultère avec ou sans application de l'épée. A partir de la citation ci-dessus, le gentilhomme meurtrier agit contre son rival : « Mais quand je vis qu'il voulait monter sur le lit auprès d'elle, je saillis dehors et le pris entre ses bras, où je le tuai. » (296). La vaillance guerrière par l'épée est une vertu intrinsèque du gentilhomme. La vaillance par épée voire par tout autre force physique lui permet de garder son honneur. La plasticité combinatoire de ses caractères à savoir la bravoure et l'habileté lui permet d'acquérir la plénitude de l'honneur. Paradoxalement, il se montre intolérant envers sa femme qu'il a beaucoup aimée. L'amour du gentilhomme se transforme en haine que

La vaillance par la violence morale

La vaillance par la violence morale que couvre une bonne partie du récit se manifeste dans les actions et dans les paroles comminatoires. La punition par la violence morale est présentée en trois phases graduées. Elle consiste à accroître ou à prolonger la douleur de la femme adultère. Ainsi, pour aboutir à son objectif, le gentilhomme affirme que :

Et afin qu'elle n'en oublie la mémoire, en buvant et en mangeant lui fais servir à table, au lieu de coupe, la tête de ce méchant, [...]. (296).

[...] : c'est de l'enfermer en ladite chambre où elle se retirait pour prendre ses plus grandes délices, et en la compagnie de celui qu'elle aimait trop mieux que moi. Auquel lieu je lui ai mis dans une armoire tous les os de son ami, tendu comme une chose précieuse en un cabinet. (296)

Au demeurant, je la traite comme moi-même, sinon qu'elle va tondue, car l'arraiement des cheveux n'appartient à l'adultère, ni le voile à l'impudique. Parquoi s'en va rasée, montrant qu'elle a perdu l'honneur de la chasteté et pudicité. (297)

La femme a ses cheveux tondus et elle n'a plus le droit de porter un quelconque voile. Cette dernière phase qui consiste à la privation de l'honneur de la femme, de sa coiffure et de son apparence vestimentaire montre la gravité de la punition. Dans l'apparence vestimentaire, le port du voile montre la chasteté et l'honneur de la femme. Or, la tonte des cheveux conduisent à son déshonneur. Cette vertu de la femme a un fondement biblique dans : 1 Corinthiens 11: 6 LSG.

Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile ». LSG : La Sainte Bible par Louis Segond 1910.

Il y a une double interprétation de la notion d'honneur de la femme. La première est celle qui fait penser aux « modes vestimentaires » et la seconde à la « vertu ». Il est évident qu'il s'agit de la vertu quand on considère l'entreprise « pédagogique » dans « le rôle d'enseignement du courtisan aux Dames » de Gabriel-André Pérouse dans *Le Paragon de nouvelles* (72) :

Achetez donc, belles Dames, la Source d'Honneur ! Celle qui mettra sa cure à orner et enrichir sa naturelle formosité des accoutrements qui dans ce joly petit livre, leur propre cabinet, reposent, plus précieux et convenables que ceulx de Venus, elle pourra franchement et sans crainte passer et repasser par devant Momus et ses suppostz, sans aucunement estre blasmee. Mais, si ce propos apparrant n'est pas entierement mis de cote, on aurait tort pourtant de croire que la Source d'Honneur soit un catalogue de mode !

Au XVIe siècle, en dehors des multiples équivalences de l'honneur telles que vertu, mérite, « estat » ou statut social, révérence ou respect, savoir, contrainte ou obligation, il est important de prendre dans un sens purement moral l'énoncé de la citation ci-dessus. La source d'honneur de la dame de Cour est dans l'apparence vestimentaire. Au Moyen Âge, la représentation symbolique de tel ou tel vêtement qui correspond à telle ou telle image est une inspiration de Saint Paul. Ainsi, dans *l'Épître aux Ephésiens*, VI, 14-17 de Saint Paul, la ceinture, la curasse, la chaussure, le bouclier et le casque représentent les armes de Dieu. Avec diversité,

ils représentent des armes spirituelles pour combattre le diable. Sur l'importance de l'apparence vestimentaire, Saint Thomas d'Aquin dans *Super Ad Ephesios (français). Commentaire de l'Épître aux Ephésiens* (154) affirme qu'il y a trois armes spirituelles : « Or ces trois armes, à la similitude des armes corporelles, dont les unes servent comme de vêtement pour couvrir, d'autres pour protéger, d'autres pour attaquer ». L'apparence vestimentaire des dames de Cour qui ne laisse aucune trace de pudeur est à la fois l'honneur de paraître sans blâme devant Dieu et l'arme pour vaincre le diable.

Gabriel-André Pérouse (XCVI), pour montrer la vertu morale et le caractère symbolique que représentent les vêtements affirme que : « Or chacun de ces atours représente, pour Olivier La Marche, une des vertus qui décorent la femme forte, la femme parfaite : la cotte, c'est la loyauté ; le cordon, la chasteté, etc. On n'est pas loin, ici, de la symbolique de Saint Paul ». L'apparence vestimentaire des dames de Cour est restée austère au XVI^e siècle jusqu'à la moitié du règne de Louis XIV, sous l'influence de la régence d'Anne d'Autriche. La noblesse reste attachée à l'idéal du passé celui des signes révélateurs du sang et la valeur aux vêtements. Madeleine Lazard (18) affirme que par les ordonnances somptuaires, on oblige chacun à aller : « habillé selon sa qualité. Le velours et la soie sont réservés aux nobles, de même que le port de l'épée ou les armoiries « timbrées » qui manifestent la dignité du lignage ».

Cependant, dans *Les Caractères*, Jean de La Bruyère note le manque de pudeur dans l'apparence vestimentaire des femmes de la Cour. Cette critique permet de voir le contraste avec les époques précédentes où l'apparence vestimentaire symbolise la vertu morale et l'honneur pour la femme. Pour lui, il y a le manque de pudeur avec les vêtements dont les manches devenaient de plus en plus courtes pour étaler la nudité de leur corps. La Bruyère déplore la parure artificielle des femmes qu'il considère comme travestissement et mascarade. Ainsi, en représentant la voix des hommes, La Bruyère (179), explicite, affirme que :

[...], j'ai recueilli les voix, et, et je leur prononce de la part de tous les hommes, ou de la plus grande partie, que le blanc et le rouge les rend affreuses et dégoûtantes, que le rouge seul les vieillit et les déguise ; qu'ils haïssent autant à les voir avec de la céruse sur le visage, qu'avec de fausses dents en la bouche, et des boules de cire dans les mâchoires, qu'ils protestent sérieusement contre tout l'artifice dont elles usent, pour se rendre laides ; et que bien loin d'en répondre devant Dieu, il semble au contraire qu'il leur ait réservé ce dernier et infailible moyen de guérir des femmes.

L'effet de la violence morale : Perpétuation du traumatisme psychologique

Contrairement à la violence physique qui laisse des cicatrices sur le corps, la violence morale est exécutée par des actes comminatoires pour blesser la psychologie de la femme adultère dans la 32^e nouvelle de *L'Heptaméron*. La victime hantée par la terreur, va souffrir de traumatisme psychologique, d'anxiété et de dépression chronique. L'objectif du gentilhomme cocu est de perpétuer la peur de la terreur, comme signalé ci-dessus. Il justifie ses actions dans l'affirmation suivante : « Et afin qu'elle n'en oublie la mémoire, [...] » (296). Aussi, pour ce type de punition, Umeh O. Ambrose (136) affirme de manière explicite, dans « Étude sociopolitique et

économique des thèmes de la violence et protestation dans *Le Cercle des Tropiques* d'Alioum Fantouré », que :

Tandis que la violence physique touche directement le corps, on emploie la violence morale pour agir essentiellement sur la conscience de l'individu. Mais un coup de fusil nous laissera voir une blessure corporelle. Mais un mot de menace aura son effet dans la conscience de la personne menacée. Tout acte d'intimidation pour agir sur quelqu'un ou le faire "agir contre sa volonté" constitue la violence morale.

Conclusion

Somme toute, la violence physique, morale ou psychologique est une autre forme de vaillance par laquelle le gentilhomme mérite son honneur. Dans le débat et les commentaires des devisants (narrateurs), chacun raisonne pour ou contre la punition de la femme adultère. Par exemple, Parlamente affirme que : « Je trouve cette punition autant raisonnable qu'il est possible, car tout ainsi que l'offense est pire que la mort, aussi est la punition pire que la mort » (299). Dans la réplique d'Ennasuite, un autre personnage, elle déclare que : « je ne suis pas de votre opinion, car j'aimerais mieux toute ma vie à voir les os de tous mes serviteurs en mon cabinet que de mourir pour eux, vu qu'il n'y a méfait qui ne se puisse amender, mais après la mort n'y a point d'amendement » (299). Les commentaires sont teintés de paroles bibliques mais qui ne sont pas dans leur forme réelle. Selon Marguerite de Navarre, l'honneur de la femme et de l'homme n'est pas semblable. Plus tard, La Bruyère (176) convient à cette opinion quand il affirme que : « même conviction d'une nature distincte entre l'homme et la femme [...] ». Le gentilhomme considère toujours que l'honneur des femmes doit reposer sur la relique chrétienne. La Bruyère (176) affirme que : « même insistance sur la part essentielle que la religion doit avoir dans la vie de la femme ». Bernage reconnaît la souffrance morale et psychologique de la victime dans l'équation des mots « patience », « tourment » et dans le jugement qu'il porte. C'est un jugement empathique et non condamatoire : « Madame, votre patience est égale au tourment : je vous tiens la plus malheureuse femme du monde ». Et dans son l'aveu, la femme adultère dit à Bernage:

Monsieur, je confesse ma faute être si grande que tous les maux que le seigneur de céans – lequel je ne suis digne de nommer mari – me saurait faire ne me sont rien au prix du regret que j'ai de l'avoir offensé. Marguerite de Navarre (297).

Cette intervention va déclencher dénote le caractère religieux de l'honneur des femmes même face à l'intolérance et à la brutalité des gentilshommes du XVI^e siècle. Cependant, le mari accepte de pardonner sa femme : « [...], et pour la pitié qu'il eut de sa femme qui en si grande humilité recevait cette pénitence, la reprit avec soi. » Du fond à la forme du récit, on voit que la 32^e nouvelle n'est pas conforme à la règle du genre quand on convient à G-André Pérouse (115) qui affirme que la narration historique ai besoin d'étendue. La narration prolixe a parti liée à la fonction du récit parce qu'elle permet de voir l'individualisation et de la

psychologie des personnages. Elle a aussi partie liée à la fiction comme l'affirme Marguerite de Navarre (300) : « Je crois mesdames, que vous n'êtes pas si sottes que de croire en toutes les nouvelles que l'on vient de-vous conter [...] ». Gabriel-André Pérouse (117), dans son analyse, se réfère à cette fiction comme étant un coup de pouce de l'auteur nécessaire pour une narration efficace. Montaigne (105), lui, reconnaît le génie de l'auteur dans la narration fictionnelle quand il affirme que « c'est toujours un tour de l'humaine capacité ». Il se soucie moins de la fonction empirico-cognitive à propos des histoires véritables. Ainsi, il affirme que :

Aussi en l'estude que je traite de noz mœurs et mouvement, les tesmoignages fabuleux, pourveu qu'ils soient possibles, y servent comme les vrais. Advenu ou non advenu, à Paris ou à Rome, à Jean ou à Pierre, c'est tousjours un tour de l'humaine capacité, duquel je suis utilement advisé par ce recit. Montaigne. (105)

De plus, la règle de la nouvelle selon Jean Lecointe (515), dans son analyse intitulé « Le lieu rhétorique de la personne dans les récits de *L'Heptaméron* », reconnaît la pauvreté de la description humaine et psychologique même chez Boccace (écrivain florentin du 14^e siècle, auteur du *Décameron*). Cette règle n'est pas partout vérifiée comme c'est le cas dans les nouvelles de Marguerite de Navarre. Dans la 32^e nouvelle, la prolixité est évidente dans la topique de la personne et du lieu par l'exemple de la description détaillée de l'apparence de la femme adultère : « [...] ; mais elle avait sa tête tonduë, le demeurant du corps habillé de noir à l'allemande. [...] qu'elle avait le visage bien pâle et la contenance bien triste. » (295). Par ailleurs, avec l'évolution du lexique, du Moyen Âge jusqu'au XVI^e siècle, le gentilhomme chargé des combats est nommé « chevalier », « guerrier ». Dans le monde contemporain, on se réfère plutôt au terme soldat ou militaire. De nos jours, dans les relations internationales entre pays, pour intimider son adversaire, on voit l'apparition de l'expression « guerre psychologique » au lieu de « violence morale ».

Références

- André-Gabriel, Pérouse. *Nouvelles Françaises du XVI^e Siècle. Images de la Vie du Temps*. Genève : Droz, 1977.
- André-Gabriel, Pérouse. « Nouvelle et histoire à la Renaissance » *La Nouvelle de la langue française aux frontières des autres genres*, V. Engel et M. Guissard, T1 Ottignies, Quorum, (1997) : 114-121.
- André-Gabriel, Pérouse. *Le Paragon de nouvelles*. Paris-Genève : Droz, 1979.
- Aquin Thomas d'(Saint). *Super Ad Ephesios (français). Commentaire de l'Épître aux Ephésiens*. Paris : les Éd. du Cerf, 2012.
- Boccace, Jean. *Le Décameron*. Traduction nouvelle de Jean Bourcier. Paris : Éditions Garnier Frères, 1952.
- Bourdeille, Pierre de, Seigneur de Brantôme. *Discours sur les duels*, Tome VI de l'édition des *Ceuvres complètes* de L. LALANNE. Paris : 1873.
- Grojnowski, Daniel. *Lire la nouvelle*. Paris : Arman Colin, 2005.

- Jouanna, Arlette. *La France de la Renaissance*. Paris : Édition Robert Laffont, 2001.
- Jouanna, Arlette. « Recherches sur la notion d'honneur au XVI^e siècle » *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 15, no. 4, octobre-décembre 1968, pp. 597-623.
- Lajarte, Philippe de, « D'une fonction l'autre: pragmatisme et philosophie du récit dans les nouvelles de Marguerite de Navarre », *Cahiers Textuel*, N° 10. (1992) : 93-112.
- Lazard, Madeleine. *Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*. Fayard, 1995.
- Lecointe, Jean. « Le lieu rhétorique de la personne dans les récits de *L'Heptaméron* » *Marguerite de Navarre. 1492- 1992. Actes du Colloque international de Pau (1992)*, Pau : Éditions Interuniversitaires (1995) : 511-525.
- Marguerite de Navarre. *Heptaméron*. Paris : (Simone de Reyff), GF-Flammarion, 1982. Print.
- Marguerite de Navarre. *L'Heptaméron*. Paris : Garnier Frères, Édition de Michel François, 1967.
- Montaigne, Michel. *Les Essais*. Livre I. Édition de Pierre Villey, Paris : Quadrige/Presses Universitaires de France, 1924, 3^e édition, 1999.
- Ozward, Thierry. *La nouvelle*. Paris : Hachette (contours littéraires), 1996.
- Ronsard, Pierre de. Epitaphe de Philippe de Comynes, texte cité par CL. Gadoffre (Ronsard par lui-même. Paris, 1960, in-16°, 189, p., p.17).
- Umeh, Ambrose, O. « Étude sociopolitique et économique des thèmes de la violence et protestation dans Le Cercle des Tropiques d'Alioum Fantouré » *LE MOIS EN AFRIQUE*, no. 211, extrait d'août-septembre 1983. Print.
- Vair, Guillaume du. « La philosophie morale des stoïques (1598) » *Les œuvre de Messire Guillaume du Vair*. Paris : S. Cramoisy, 1641, in fol., pp. pièces limin. et 1175. Print.
- Thomine-Bichard, M. C. and Montagne, V. *Marguerite de Navarre, L'Heptaméron*. Atlante, 2020.